



# CAP TAILLEUR DE PIERRE

FORMATION EN DEUX ANS



## FICHE FORMATION

### OBJECTIFS GENERAUX DU CYCLE

Le tailleur de pierre intervient dans toutes les phases de travail, du débit de la pierre à la pose. Il exerce son activité en atelier ou sur chantier dans les domaines suivants : carrières, métiers du bâtiment, sur monuments et patrimoines historiques.

*A l'issue de la formation, le participant doit être capable de :*

- Tracer des épures, des croquis d'éléments d'ouvrages simples
- Conduire des machines et en assurer l'entretien
- Débit, tailler, assembler et réaliser les finitions
- Réaliser des travaux de restauration et de ravalement
- Réaliser la pose d'ouvrages préparés en atelier et tous types de travaux de maçonnerie associés à la pierre.

### PERSONNES CONCERNÉES ET PRE REQUIS

Candidats issus de 3<sup>ème</sup> et ayant satisfait à l'obligation de fin de scolarité et autres parcours de formation.

### DURÉE

Formation sur 2 ans

12 stages d'une semaine par année de formation (420 heures/ an).

### EFFECTIF

12 stagiaires en pratique, 12 à 16 dans les enseignements généraux et technologiques.

### ANIMATION

Formateurs spécialisés agréés par l'éducation nationale

### CARACTERISTIQUES PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques :
  - Aménagement des parcours de formation
- Moyens pédagogiques :
  - Salles informatiques équipées avec le logiciel AUTOCAD
  - Atelier de taille de pierre
  - Débriteuses, commandes numériques, outillage pneumatique et traditionnel
  - Centre de ressources et d'Aide à la formation

### DISPOSITIF D'EVALUATION

CAP diplôme niveau V.

Validation par épreuve ponctuelle (session de juin) ou Contrôle en Cours de Formation (CCF, suivant statut).

### CONTENU GENERAL DU CYCLE CAP TAILLEUR DE PIERRE

#### LECTURE DE PLAN ET TRACES PROFESSIONNELS (120 h)

- ⊕ S'approprier les conventions et normes de représentation graphique.
- ⊕ Interpréter et exploiter un plan, un croquis, un calepin.
- ⊕ Etablir une fiche de débit.
- ⊕ Réaliser un tracé professionnel simple (tracé d'épures et de gabarits).
- ⊕ Etre capable de réaliser un dessin coté, un croquis, une perspective cavalière
- ⊕ sur papier ou avec l'outil informatique (AUTOCAD).

#### TECHNOLOGIE (48 h)

- ⊕ S'informer sur les enjeux énergétiques et environnementaux
- ⊕ Identifier le rôle des intervenants dans les métiers du bâtiment (organisation des chantiers).
- ⊕ S'approprier le vocabulaire technique pour communiquer avec les professionnels.
- ⊕ S'informer sur les outils, les matériels et les machines.
- ⊕ Connaître les matériaux employés (pierre, bétons, ciments, enduits...).
- ⊕ Identifier les caractéristiques d'un ouvrage.
- ⊕ Connaître les étapes de la fabrication et de la pose pour optimiser son travail.
- ⊕ Connaître la réglementation en matière de sécurité (manutention, échafaudage, stockage...).

#### ART APPLIQUE ET HISTOIRE DE L'ART (48 h)

- ⊕ Connaître et reconnaître les grands styles architecturaux, leur technique de construction et leur évolution.
- ⊕ Maîtriser les techniques de dessin à vue, réaliser des croquis.
- ⊕ Savoir représenter les ombres, lumière, perspectives, profondeurs et les différentes textures.

#### REALISATION, CONTROLE ET POSE DES OUVRAGES (240 h)

- ⊕ Recueillir les informations techniques pour réaliser son ouvrage, préparer son mode opératoire.
- ⊕ Préparer son outillage et en assurer l'entretien.
- ⊕ Manutentionner des pierres manuellement ou mécaniquement
- ⊕ Régler, utiliser les machines et en assurer la maintenance préventive.
- ⊕ Débit, un bloc, une tranche.
- ⊕ Tailler un bloc.
- ⊕ Usiner un élément à la commande numérique
- ⊕ Mettre en œuvre un ouvrage neuf.
- ⊕ Restaurer une partie d'ouvrage.
- ⊕ Réaliser des travaux de ravalement et des travaux de maçonnerie associés à la pierre.
- ⊕ Respecter les consignes de sécurité et porter les équipements de protection individuelle en atelier.
- ⊕ Rendre compte de son travail.
- ⊕ Identifier, trier, stocker et évacuer les déchets et assurer la propreté du chantier.
- ⊕ Intégrer le développement durable dans les pratiques professionnelles.

#### PREVENTION, SANTE ET ENVIRONNEMENT (48 h)

- ⊕ Prévenir les conduites addictives.
- ⊕ Analyser et prévenir les risques professionnels.
- ⊕ Prévenir les troubles musculo-squelettiques et les risques liés à l'activité physique.
- ⊕ Identifier les acteurs de la prévention.
- ⊕ Participer à la protection de l'environnement (gestion des déchets).
- ⊕ Prendre conscience des enjeux environnementaux.
- ⊕ Formation Sauveteur Secourisme du Travail (SST).

#### ENSEIGNEMENTS GENERAUX EPS (336 h)

- ⊕ Français / Histoire géographique
- ⊕ Mathématiques / Sciences physiques
- ⊕ EPS